

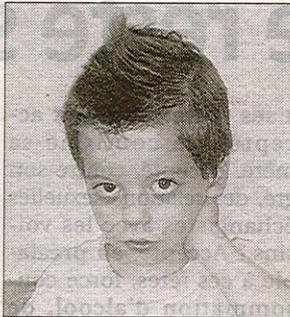
# Antoine, six mois après...

## LE BILLET

### Une action discrète mais déterminée

Voilà toute l'ambiguïté de ces enquêtes au long cours. Rester mobilisés tout en voyant la pendule tourner. Déjà six mois qu'Antoine a disparu et que les enquêteurs de la cellule « Disparition 63 », n'ont qu'une question en tête : « Où est Antoine ? ». Inlassablement, dans la plus grande discrétion, telles des fourmis besogneuses, ils vérifient et recourent la moindre information, ferment des portes. Déterminés à ne rien laisser au hasard, ils traquent patiemment l'élément qui fera basculer l'enquête. Reste à savoir quand...

## PORTÉ DISPARU LE 11 SEPTEMBRE



**ISSOIRE. Avis de recherche.** Antoine Brugerolle de Fraissinette, né le 24 mai 2002, mesure 1,10 m. Mince, cheveux châtons courts, les yeux marron, il porte un pantalon bleu, genre treillis, un tee-shirt blanc, un pull bleu, une veste marron et des chaussures Nike noires.

**INTERNET. La Toile toujours en veille.** Internet n'oublie pas Antoine. Un blog intitulé disparition-antoine.skyrock.com a ainsi reçu 53.586 visites depuis le 14 septembre 2008 et encore 639 en février. Sur Facebook, un groupe, intitulé « Mobilisez-vous pour Antoine », compte 82 membres. Alimenté régulièrement, il évoque notamment l'enquête.

**ENQUÊTE** ■ Les vingt-deux gendarmes de « Disparition 63 » toujours mobilisés pour retrouver le petit Issoirien

## Le cœur de la cellule bat pour Antoine

Le temps qui s'écoule inexorablement n'attaque pas le moral des enquêteurs. Immersion au cœur d'une cellule où discrétion et détermination sont des règles d'or.

### ENQUÊTE

Émilie Zaugg  
et Olivier Chapperon

Le portrait d'Antoine, des cartes d'Issoire, des diaporamas Anacrim (\*), des piles de dossier : voilà ce qui orne les murs et les bureaux des locaux où sont installés les 22 gendarmes de la cellule « Disparition 63 ».

Niché dans un immeuble où sont logées les familles des gendarmes, cet appartement discret est le reflet de la méthode de travail des enquêteurs. Dans chaque pièce, une équipe travaille sur une hypothèse. Quelles sont-elles ? Rien ne filtrera mais elles n'ont que peu évolué depuis six mois : enlèvement, meurtre, mauvaise rencontre, etc., rien n'est définitivement écarté.

### 2.000 actes de procédure et 500 auditions

« Nous menons simultanément les investigations sur toutes les hypothèses », explique le lieutenant-colonel Christian



**MOTIVATION.** Retrouver Antoine, le petit disparu d'Issoire âgé de 6 ans, est la priorité absolue des enquêteurs de la cellule « Disparition 63 » mise en place par la gendarmerie. PHOTO RICHARD BRUNEL

Calvez, commandant de la section de recherches. « Nous confrontons les éléments. Nous ne montons pas un scénario intellectuel. Nous nous appuyons sur des faits, des éléments matériels, des témoignages ».

Concrètement, en six mois, les enquêteurs qui passent plus de temps sur le terrain qu'au bureau, ont déjà accumulé 2.000 pièces de procédure et 500

auditions. Un travail de longue haleine. « Le temps n'est pas un ennemi dès l'instant où nous n'oublions rien et que nous sommes sûrs de la méthode. Il faut sortir de l'image du feuilleton télé où en une heure l'affaire est résolue ».

Au cœur de la cellule, les enquêteurs ne connaissent pas la lassitude. « Moralement, nous sommes rompus à traiter ce

type d'affaire très difficile et longue ». C'est vrai aussi que, depuis le 11 septembre, les enquêteurs ont régulièrement vu arriver des éléments nouveaux... « La motivation tient aussi par le fait que nous recherchons un enfant. »

### Accumuler des informations

Ce même sentiment se retrouve chez les juges d'instruction, Jean-Christophe Riboulet et Carole

Ramet, qui dirigent l'enquête. Informés quasi quotidiennement des avancées des investigations, les deux magistrats indiquent « être encore dans une phase d'accumulation d'informations ».

La cellule travaille aussi en étroite collaboration avec les unités de la sous-direction de la police judiciaire de la gendarmerie.

Peut-être engagée encore pour des semaines, des

mois, voire des années de recherche, la cellule Disparition 63 pourrait aussi voir apparaître un élément déclencheur qui ferait basculer l'enquête. « C'est totalement aléatoire. »

Les gendarmes pourraient alors décrocher le portrait du petit Antoine des murs de leur local.

(\*) Anacrim : programme d'analyse criminelle qui vise à découvrir les liens, les ressemblances ou dissemblances entre une série de faits.

## La vérité se donne les moyens humains et financiers

80.000 euros de frais de justice et plusieurs dizaines de milliers d'autres engagés par la gendarmerie en six mois : l'enquête sur la disparition du petit Antoine ne souffre pas d'avarice.

En quelques semaines, la gendarmerie a fait venir de partout en France tout ce qu'elle compte de spécialistes : spéléologues, plongeurs, équipes cynotechniques, des centaines de gendarmes mobiles, etc.

Aujourd'hui, les 22 enquêteurs peuvent encore-



**SCIENCES.** Tous les spécialistes que compte la gendarmerie ont apporté leur contribution à l'enquête. PHOTO THIERRY LINDAUER

compter sur l'appui de la sous-direction de la police judiciaire de la gendarmerie, des techniciens de l'Institut de recherches criminelles de la gendarmerie nationale, (IRCGN) et de ceux du Service technique de rapprochement judiciaire et de documentation (STRJD).

### 1.500 euros l'heure de vol

Au premier rang des interventions coûteuses : l'utilisation des hélicoptères, dont un doté d'une caméra thermique. À

1.500 euros l'heure de vol, la facture s'envole presque aussi vite que l'appareil.

La gendarmerie a même réquisitionné un appartement dans un immeuble « familles » de la caserne Frobort, à Croix-de-Neyrat, à Clermont-Ferrand, afin d'y installer la cellule d'enquête.

Internet haut débit, ordinateurs portables, matériel high-tech de filature et d'écoute, tout est fait pour que les enquêteurs n'aient aucun souci matériel.

Le résultat est certainement à ce prix.

### REPÈRE

#### Juin

Sébastien Ribière, compagnon d'Alexandrine Brugerolle de Fraissinette, placé en détention le 24 septembre dans le cadre d'une affaire de trafic de stupéfiants devrait être libéré en juin. Sa demande de libération conditionnelle a été rejetée. Un placement en liberté avec port du bracelet électronique aurait été évoqué par le juge des libertés et de la détention mais finalement abandonné.